



Occitanie
Biodiversité
Agence régionale



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ARB Occitanie,
au service de la biodiversité
et de ses acteurs

2023

SOMMAIRE



01

L'AGENCE

p. 7

La coopération, fondement
du fonctionnement de l'ARB Occitanie

p. 8

Une organisation de l'équipe qui évolue

p.11

Crédits photographiques : ARB Occitanie // Mathilde Antoine // Marc Cheylan // J. Payrot- RNM Cerbère Banyuls // François Sabathe // Tristan Rouyer-IFREMER

Editeur : ARB Occitanie – Hôtel de Région – 201 avenue de la Pompignane – 34064 Montpellier Cedex 02

Directeur de la publication : Simon Woodsworth

Directrice de l'édition : Bénédicte Goffre





02

LES MISSIONS

p.13

PARTIE 1 //

Valorisation de la connaissance
et mobilisation citoyenne

p.14

PARTIE 2 //

Mise en réseau des acteurs

p.24

PARTIE 3 //

Accompagnement des
porteurs de projets

p.32

LEVIERS D' ACTIONS TRANSVERSAUX

p.50

LE BILAN FINANCIER

p.52



Chères et chers partenaires,

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives dans notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité en Occitanie. Nous sommes fiers de vous présenter ce rapport d'activité, témoignant de nos actions et de nos résultats tout au long de cette année.

En mai 2023, nous avons eu l'honneur de publier le guide «Plantons local en Occitanie». Il est le fruit d'une collaboration étroite avec des experts naturalistes. Cette publication recense plus de 600 espèces de végétaux et offre ainsi des solutions concrètes pour concevoir, réaliser et gérer durablement un espace vert dans le cadre d'un projet d'aménagement. Nous croyons fermement que cette initiative contribuera à restaurer les écosystèmes fragilisés, à renforcer la résilience de nos paysages et à favoriser la biodiversité locale.

Au-delà de cette publication phare, nos équipes ont poursuivi leurs efforts sur plusieurs fronts. Nous avons intensifié nos actions de sensibilisation auprès du grand public, des entreprises et des collectivités locales, afin de les mobiliser autour des enjeux de préservation de la biodiversité. Nous avons également renforcé notre soutien aux projets de conservation, de restauration et de gestion durable des écosystèmes, en partenariat avec de nombreuses structures engagées sur le terrain.

Par ailleurs, l'année 2023 a aussi été l'occasion de réunir, dans la cadre d'un séminaire commun, l'ensemble des équipes des institutions régionales en charge de la préservation et la restauration des milieux naturels. Plus de 60 agents de la Région Occitanie, de l'OFB, de la DREAL ainsi que des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée se sont ainsi retrouvés sur deux journées pour mieux se connaître, échanger et créer des ponts entre leurs activités et missions respectives.

Une grande première, tant au niveau régional que national, qui ne demande qu'à être réitérée et qui pourrait faire des émules dans d'autres régions.

Enfin, nous sommes conscients que notre mission ne peut être menée à bien sans l'engagement et le soutien de chacun d'entre vous. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires, nos membres, et toutes les personnes qui contribuent, à leur manière, à la préservation de la biodiversité en Occitanie.

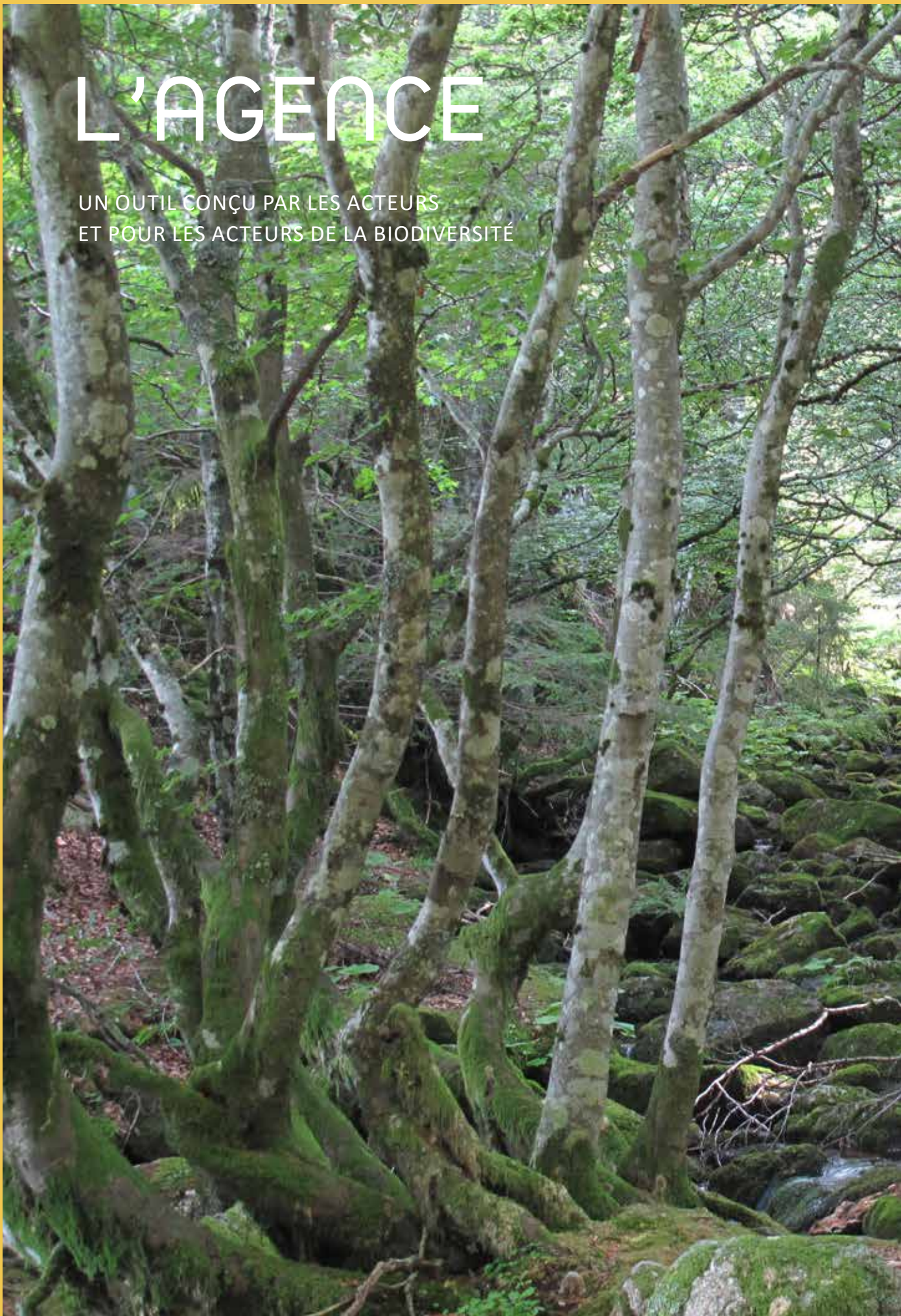
Ensemble, continuons à agir pour protéger et valoriser la richesse exceptionnelle de notre environnement. Car c'est en conjuguant nos efforts que nous pourrons léguer aux générations futures un monde plus juste, plus durable et plus biodiversifié.

Zina Bourguet
Présidente de l'ARB Occitanie

Etienne Fréjefond
Vice-Président de l'ARB Occitanie

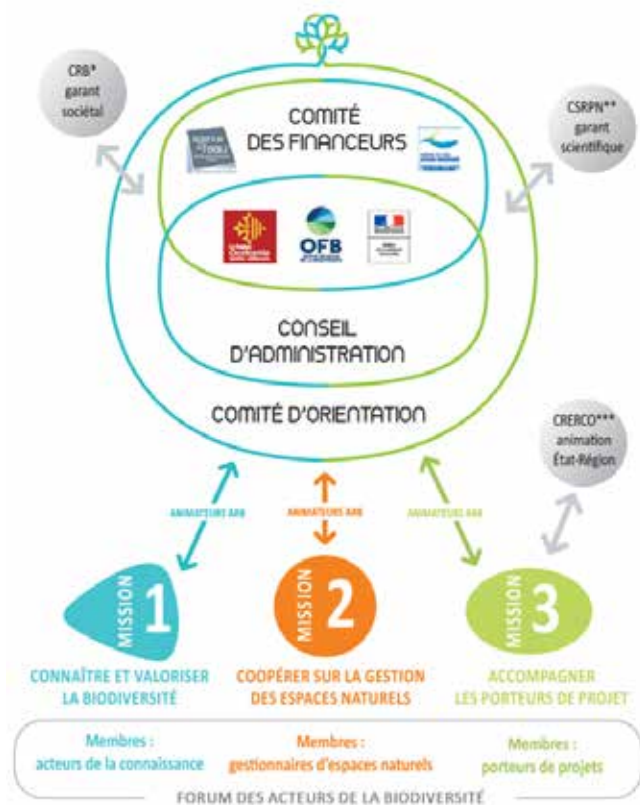
L'AGENCE

UN OUTIL CONÇU PAR LES ACTEURS
ET POUR LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ





La coopération, fondement du fonctionnement de l'ARB Occitanie



L'année 2023 correspond à la première année pleinement libre de contrainte sanitaire, après plusieurs années durant lesquelles les dynamiques collectives ont été sensiblement impactées par ce contexte. Si l'ARB Occitanie était malgré tout parvenue à maintenir la dynamique de coopération durant ces années perturbées, l'établissement public n'a clairement pas boudé son plaisir de pouvoir à nouveau réunir dès qu'opportun les membres de sa gouvernance comme les acteurs de ses projets.

Ce fut notamment le cas lors de deux temps d'échanges que nous souhaitons mettre en avant :

- lors de la 1ère réunion des structures régionales impliquées dans l'accompagnement des acteurs de territoire en matière de biodiversité, regroupant à l'initiative de l'ARB 25 participants à Carcassonne le 3 octobre, pour mettre en commun les expertises de chacun et réfléchir à l'opportunité de structurer une potentielle communauté des acteurs de l'accompagnement en Occitanie ;
- lors du 1er séminaire régional des services en charge de biodiversité en Occitanie, regroupant plus de soixante agents à Gruissan les 16 et 17 octobre 2023, afin d'échanger et progresser ensemble sur les notions d'opérationnalité, de lisibilité et de visibilité de l'action publique en matière de biodiversité.



C'EST AINSI QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI À 3 REPRIS :

Le 12 janvier, en visio

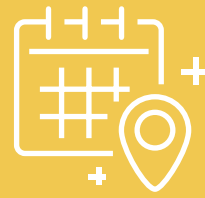
Le 12 juin, en visio

Le 10 novembre, à Narbonne


Conseil d'administration

Trois sessions du Conseil d'administration ont pu se tenir en 2023 :

La première session, tenue le 12 janvier, a permis de valider le programme d'action pour l'année, mais il a également permis l'établissement d'un partenariat cadre avec les 3 agences d'urbanisme du territoire régional. Il a de plus permis l'intégration de la SAFER au sein du Comité d'orientation de l'ARB.



LE COMITÉ D'ORIENTATION
S'EST ÉGALEMENT RÉUNI :

 **Le 10 novembre**
à Narbonne

La deuxième session, tenue le 12 juin, a notamment consisté en la présentation et la validation des projets d'action établis par les services dans le cadre de la candidature du projet LIFE BIODIV'France. Portant la maquette régionale de ce projet de LIFE national, l'ARB Occitanie projetait des actions en matière d'ingénierie financière et administrative pour les acteurs du territoire, de conseil en écologie partagée (intégration de la biodiversité dans l'aménagement), de transition agroécologique et de développement des compétences. Le succès de cette candidature auprès des instances communautaires fait donc de cette maquette régionale une réalité pour l'année 2024 et les années à suivre, c'est un succès à souligner !

Les projets relatifs à la coopération décentralisée et à la territorialisation de la stratégie aires protégées ont également été présentés au Conseil d'administration. Avec le succès désormais acté de ces dossiers présentés au Fonds Vert, c'est un développement substantiel de l'activité de l'ARB qui est à célébrer en 2023. Plus tournées vers le fonctionnement même de l'établissement public, des délibérations ont également été prises pour clôturer l'exercice comptable 2022 et mettre à jour le règlement intérieur.

La troisième et dernière session, tenue le 10 novembre en présentiel à Narbonne, a permis de présenter un budget supplémentaire pour accompagner le développement d'activité de l'ARB sur l'année, mais également de faire le lien avec la programmation 2024 en menant la discussion d'orientation budgétaire.

Le cadre fonctionnel de l'établissement public a également été conforté, avec plusieurs délibérations actualisant le fonctionnement interne ou établissant des partenariats en soutien aux obligations réglementaires de l'établissement, comme en matière de télétransmission ou de traitement des risques professionnels.

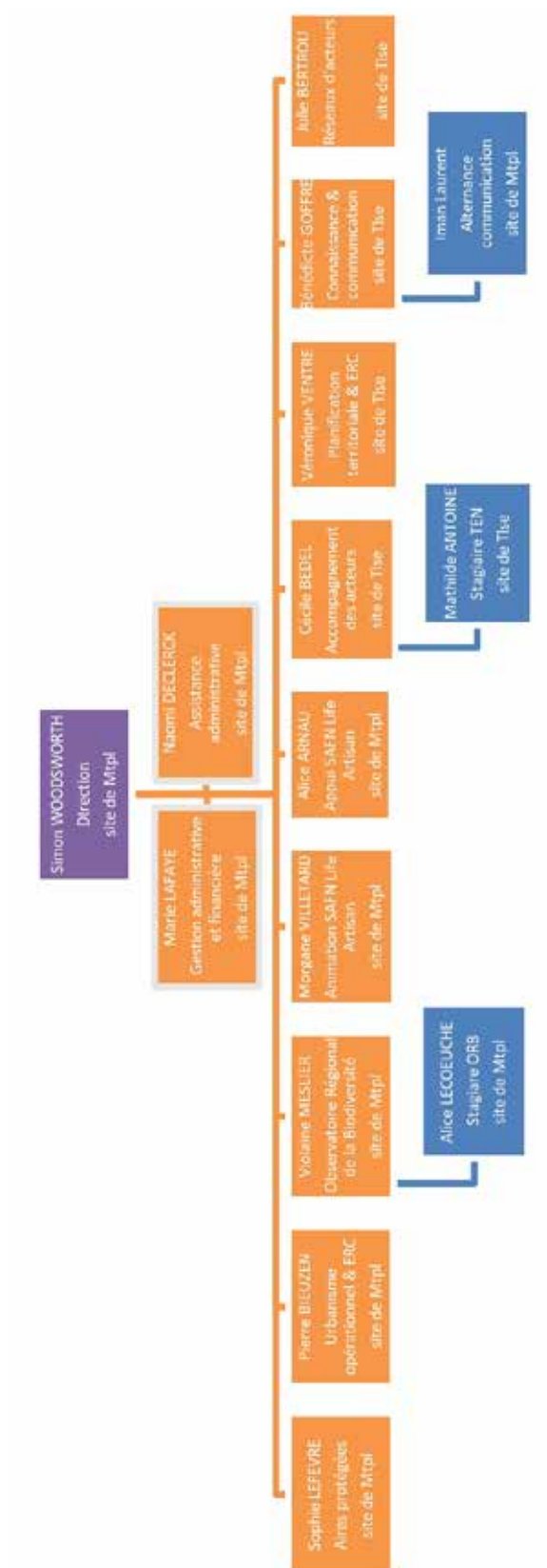
Comité d'orientation

Dans une volonté partagée avec l'Etat et la Région de réduire la comitologie associée à la gouvernance des politiques publiques de biodiversité, afin que les multiples sollicitations ne pèsent pas trop sur la vie et les actions des structures du domaine, l'ARB a réuni son Comité d'orientation une seule fois en cette année 2023.

Organisée conjointement avec le Comité régional biodiversité (CRB) le 10 novembre 2023 à Narbonne, cette réunion commune des instances a permis d'informer les membres sur l'avancement des politiques de biodiversité, telles que la territorialisation de la stratégie aires protégées, pour laquelle l'ARB appuie Etat et Région en Occitanie. Ce fut notamment l'occasion de partager un bilan des actions déployées par l'ARB en 2023 et de présenter les orientations projetées pour 2024.

Il a notamment été acté que la réunion du Comité d'orientation du second semestre conserverait désormais cette forme conjointe avec la réunion du CRB à l'avenir, la réunion du ComOr du premier semestre devant quant à elle rester une réunion thématique, dans la mesure du possible sur le terrain.

L'organisation des services de l'ARB Occitanie testée en 2023



Une organisation de l'équipe qui évolue en 2023

L'ARB a souhaité tester une nouvelle organisation pour ses services en 2023, sur le modèle affiché ci-contre, et tirera les conclusions de cette expérimentation début 2024.

Par ailleurs, 2023 a notamment été marquée par :

- la fin du contrat d'apprentissage d'Iman Laurent sur des fonctions de chargée de communication, Iman ayant pu appuyer l'ARB dans la finalisation du nouveau site de l'agence, mais aussi dans l'établissement d'une stratégie propre à l'établissement en la matière ;
- les stages menés par Alice Lecoeuche et Mathilde Antoine, respectivement sur la priorisation dans l'acquisition de connaissances nécessaires à l'observatoire régional de la biodiversité et sur le déploiement de la reconnaissance TEN en 2024 ;
- les premiers échanges et premiers appuis d'Yves Bousquet, Directeur de projet communication à la Région Occitanie, pressenti pour rejoindre les services de l'ARB Occitanie dans le cadre d'une possible mise à disposition en 2024.



Une fois n'est pas coutume, actualité oblige, ce mot de la direction ne visera pas qu'à saluer l'activité de l'ARB en une rapide évocation de ses avancées et contributions. C'est à la fois bien plus... et pourtant rien d'autre que cela !

Comment ne pas débiter ces quelques lignes en soulignant le gâchis de ces dernières semaines : en ce début 2024, au plus fort d'une crise parfaitement légitime sur les interrogations de la filière agricole quant à son avenir et à sa capacité à rémunérer dignement des exploitants, la biodiversité apparaît comme la grande perdante des rapports de force actuels.

Déjà, il paraît nécessaire de devoir revenir à nos discours et éléments de langage d'il y a 10 ou 15 ans, lorsque nous devons systématiquement rappeler l'intérêt anthropocentré de la préservation de la biodiversité, dans le registre principal des services rendus par la nature. Les projets européens actuellement en discussion sont déjà empreints de cette inflexion assez nette. Au sortir d'une autre crise, celle de la Covid, le besoin de nature semblait avoir accouché d'une petite révolution culturelle, celle des solutions fondées sur la nature, en particulier en contexte urbain.

Services des uns, solutions pour les autres... Nous pouvons y voir des prismes complémentaires, mais manier ces éléments nous rend témoins directs du risque désormais avéré que ces discours différenciés ne parlent plus qu'à certaines catégories d'acteurs, de plus en plus définis, de plus en plus éloignés les uns des autres. Ce risque-là est un risque communautariste, celui qui enferme des acteurs dans des cases et des discours dans des tiroirs bien séparés. La préservation de la biodiversité ne saurait sacrifier ses valeurs universalistes. Pas plus que ses acteurs ne devraient enterrer la valeur de la biodiversité en elle-même et pour elle-même, sa valeur intrinsèque.

Nous devons néanmoins nous autoriser à poser un constat fort : comme nous l'avons toujours affirmé, nous faisons partie de la solution ! Dans la continuité de nombre de partenaires qui l'ont précédée et qui poursuivent leur travail de fourmi, l'ARB Occitanie porte sobrement mais fièrement la bannière de la coopération, celle qui préside à la mise en commun des expériences et des expertises. Celle qui fait des avancées des uns les promesses des autres. Celle qui fait des erreurs des uns les vigilances des autres. C'est d'ailleurs parfaitement dans ce sens que l'ARB Occitanie a fait valider en 2023 la perspective d'une collaboration forte sur la transition agroécologique pour plusieurs années, impliquant bien évidemment la représentation de la profession agricole comme les partenaires naturalistes en région. Voyons dans cette crise autre chose que l'échec et les antagonismes qui se cristallisent. Sachons voir ce qui nous oblige, ce qui nous lie.

A l'heure où des vents contraires soufflent presque partout en Europe, jetant l'opprobre sur notre thématique, les enjeux qu'elle sous-tend et les politiques publiques qui sont déployées, à l'heure où nombre de nos homologues dans les pays membres, longtemps pionniers de la transition, font désormais face au déni voire au révisionnisme climatique, je souhaite dédier ces quelques lignes à tous nos collègues, scientifiques, institutionnels, associatifs, socio-professionnels, enseignants, etc. qui se retrouvent aujourd'hui embarqués dans un combat sociétal qui les dépasse toujours autant, mais qui semble désormais les enfermer toujours plus. A ce sujet, je souhaite adresser un message fort de soutien à tous les personnels qui se sont vus dernièrement invectivés, menacés personnellement, bousculés, entravés dans leurs missions de service public, pourtant menées au service de l'intérêt général.

Dans son ADN, l'ARB Occitanie porte l'échange, et donc le respect ; la coopération, et donc la compréhension ; l'action, et donc l'engagement. Respect, compréhension, engagement... autant de compétences indispensables dans notre métier au service du vivant. Autant de savoirs-être qui doivent border les savoirs-faire techniques. Aussi, je souhaite adresser ces lignes avant tout à ceux qui conjuguent chaque jour du mieux qu'ils le peuvent ces savoirs, cette compétence et ces engagements : mes chères et chers collègues, équipiers de l'ARB Occitanie, qui portent effectivement au quotidien dans tous les territoires de la région la preuve que coexistence et conciliation ne sont pas les mots d'un autre temps. Nous voulons bien porter cette charge de la preuve, c'est même un de nos fondements.

Nous répondons à la situation actuelle à travers notre seul levier : la constance de notre implication auprès des acteurs du territoire.

Notre travail pourrait vite passer pour impossible, il est avant tout indispensable.

Alors bon courage à nous tous, nous allons en avoir besoin – tout autant que le monde de demain aura besoin de nous. Le jeu en vaut la chandelle, surtout en terre d'olive.

L'ARB Occitanie sera à l'appui des acteurs de la biodiversité, tout autant que je serai en appui des équipes de cet établissement public qui se démène au quotidien pour notre magnifique, notre unique territoire régional. C'est dans notre nature.

Simon Woodsworth
Directeur de l'ARB Occitanie

LES MISSIONS

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : GÉNÉRER
ET SOUTENIR DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE LA
BIODIVERSITÉ EN RÉGION !





MISSION
1

Valorisation

de la connaissance
et mobilisation
citoyenne

01// L'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie

Les instances de gouvernance

- **Le groupe projet «Connaître et valoriser la biodiversité»**

Comme chaque année, le groupe projet s'est réuni une fois pour faire le point sur les actions réalisées et envisager celles à venir.

En 2023, la réunion du groupe-projet s'est tenue en décembre à Carcassonne en présence de 27 participants. Les échanges ont permis de souligner la nécessité de définir une vision stratégique à long terme afin de faciliter la prise de décision en matière de priorisation des indicateurs à développer. Une réunion destinée à co-construire cette stratégie est envisagée pour le début d'année 2024.

- **Le bureau de l'ORB**

Renouvelé tous les ans, le bureau de l'ORB est composé de personnes volontaires souhaitant contribuer au fonctionnement de l'observatoire.

En 2023, il été constitué de 7 personnes représentant les structures suivantes : CEN Occitanie, le Comité régional de la randonnée pédestre, la DREAL, le CSRPN, le Conservatoire botanique national Méditerranée, la Fédération des chasseurs d'Occitanie.

Le bureau a été sollicité sur des questions méthodologiques liées à l'état des lieux des suivis naturalistes ainsi que sur des aspects concernant la communication de l'ORB.

Les groupes de travail (GT)

- **Le GT «les chiffres clés»**

Le groupe de travail « les chiffres clés » poursuit ses travaux de créations d'indicateurs. Réuni deux fois au cours de l'année, il a permis de diffuser 12 nouveaux indicateurs (10 indicateurs d'Etat et 2 de Pression). A souligner, la diffusion des premiers indicateurs de tendance faune (6 sur les oiseaux, 1 sur les poissons migrateurs) dont la réalisation n'aurait pas pu être possible sans les experts scientifiques (GOR, ARPO, MRM, MIGADO). D'autres indicateurs sont en cours de réalisation et viendront alimenter le site internet de l'ARB.

L'ORB souhaitant développer davantage les indicateurs de tendance et être en mesure de quantifier l'érosion du vivant, il a paru nécessaire de réaliser un état des lieux des suivis naturalistes protocolés en région. Aussi un stage de 6 mois a été réalisé par Alice Lecoeuche et a permis d'identifier 114 suivis faune et flore en Occitanie. Ce travail a été présenté au cours d'un webinaire auquel été présents 100 participants et un catalogue des suivis (pour lesquels suffisamment d'informations ont pu être collectées) a été diffusé.

- **Le GT «agro-écologie»**

En 2023, un nouveau groupe de travail (GT) a été mis en place au sein de l'ORB. Il s'agit du groupe Agro-écologie dont l'ambition est de traiter des enjeux autour de la biodiversité agricole. Composé d'une trentaine d'acteurs, ce GT s'est réuni à deux reprises pour d'une part établir le cadre d'organisation ainsi que les objectifs visés, et d'autre part commencer à poser les questions évaluatives nécessaires à la définition des indicateurs à produire. Au cours de ces échanges, il est apparu indispensable de développer un langage commun afin de s'assurer du même sens donné aux termes employés.

- **Le GT «Vieilles forêts»**

Le groupe de travail sur les vieilles forêts a pour objectif de réaliser 3 indicateurs permettant de prendre la mesure de la situation en termes de représentation surfacique sur le territoire, d'identifier les menaces et enfin un indicateur de réponse sur les initiatives en faveur de préservation des vieilles forêts.

- **GT «Milieux marins»**

Enfin sur les milieux marins, un pool d'indicateurs avait été élaboré, issus de la Directive cadre stratégie des milieux marins, capables d'apporter des éléments d'éclairage sur les enjeux dans le Golfe du Lion tout en étant accessible au grand public. Malheureusement les initiatives pour monter un groupe de travail spécifique sur le milieu marin n'ont pas abouti et ce sujet n'a pas pu être traité comme espéré. Ainsi un seul indicateur a été développé et n'a pas encore été diffusé.



Forêt de la Massane



Biodiversité marine

Participation aux réseaux de la connaissance et de sa valorisation

- **Suivi des projets d'acquisition de connaissance**

Les travaux de l'ORB s'intègrent avant tout dans une démarche de valorisation de la connaissance et s'appuient sur les projets menés sur le territoire par les acteurs de la biodiversité. Pour cela, l'ARB s'attache à participer à différents groupes de travail :

- Le comité technique PRA Pollinisateurs
- Le GT Connaissance du CSRPN

La participation à ces travaux est ainsi l'occasion de garantir une veille sur les projets en cours en région qui pourront alimenter à l'avenir les travaux de l'observatoire.

- **Participation au réseau national des observatoires territoriaux**

L'ORB fait partie du réseau national des observatoires territoriaux dont l'animation est assurée par le CEREMA et l'OFB. Cette année, trois réunions ont été organisées avec l'ensemble des observatoires de la biodiversité pour faire part des nouveaux indicateurs, de retours d'expériences et mettre à jour le catalogue des indicateurs qui constitue un travail collectif.

- **Participation et valorisation du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)**

L'ORB est partie prenante du comité technique du SINP en sa qualité d'outil de valorisation des données. Les données naturalistes utilisées pour produire les indicateurs proviennent du SINP régional et permettent de mettre en valeur les connaissances pour en faire émerger des tendances, des analyses, voire des hypothèses qui pourraient être par la suite approfondies.

L'année 2023 a été une année de transition avec la mise en place du nouveau fonctionnement du SINP. En effet, le chargé de mission DREAL en charge du pilotage de cet outil quittant ses fonctions en fin d'année, les co-administrateurs (CEN Occitanie, CBN MED et CBN PMP) ont pris progressivement le relais et ont pu se confronter à la nouvelle organisation. S'il avait été imaginé au départ une gestion par l'ARB, cette hypothèse n'a pas pu être réalisée faute de moyens financiers. Il est désormais prévu que l'ARB fasse directement ses requêtes de données dans la base SINP grâce aux accès reçus.



Prairie agricole

Communication de l'ORB

Les actions de communication de l'ORB ont pour objectif de faire connaître les indicateurs dans le but de sensibiliser aux enjeux sur la biodiversité.

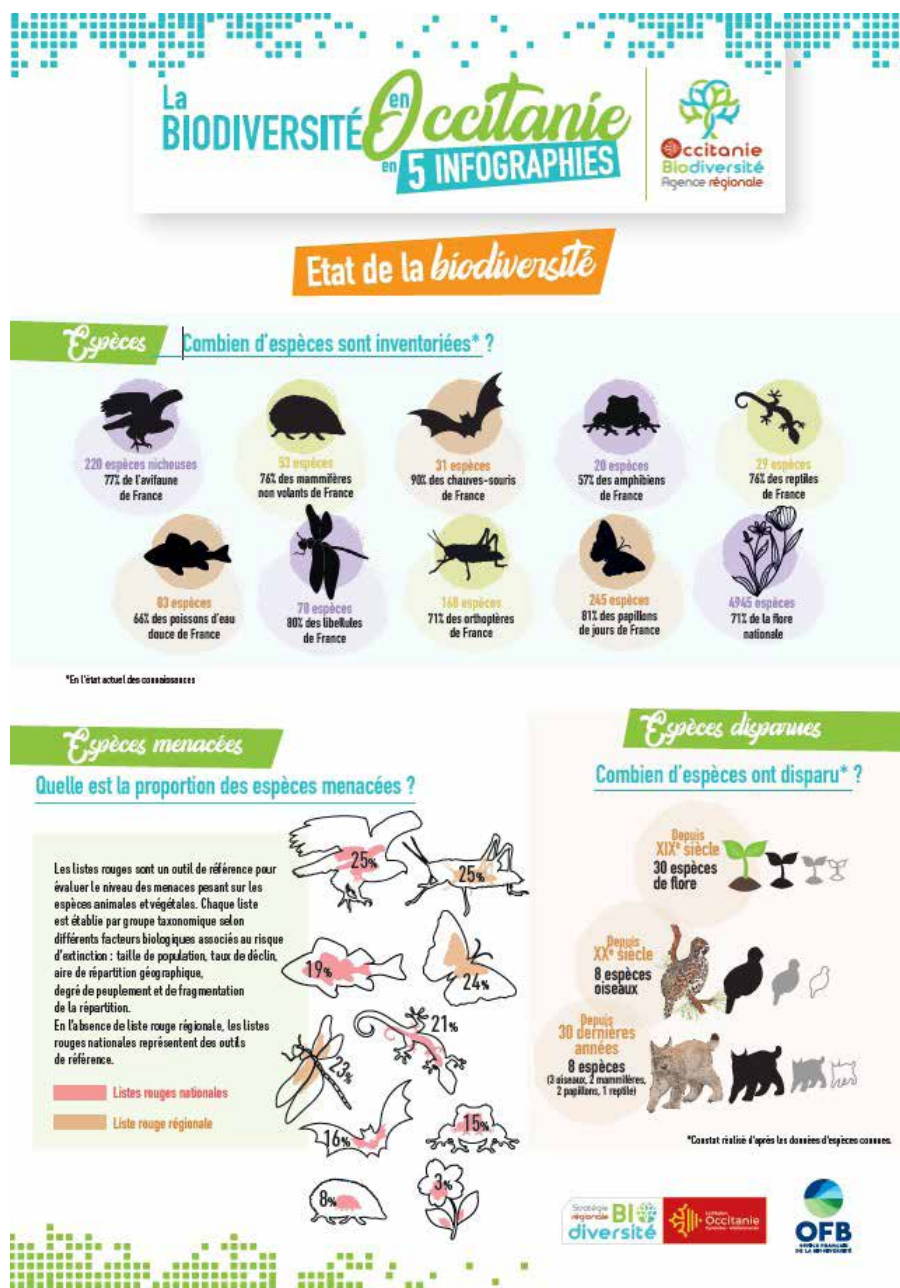
- **Animation sur les réseaux sociaux**

Pour toucher davantage le grand public, un compte Instagram a été ouvert en mai 2023. Ainsi il s'agit de favoriser la connaissance sur la faune, la flore en Occitanie en mettant en avant certaines espèces mais également de diffuser les indicateurs de l'ORB.

- **Diffusion d'un nouvel outil de communication**

Une plaquette synthétisant les principaux indicateurs a été élaborée à destination du grand public.

Il s'agit d'infographies résumant l'état des connaissances sur la faune et la flore, les principales menaces ainsi que quelques chiffres clés sur les initiatives du territoire en faveur de la préservation de la biodiversité.



02// La mobilisation citoyenne

La finalisation du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité » dans le cadre du partenariat avec GRAINE Occitanie.

L'année 2023 a permis de finaliser et de capitaliser les résultats de la démarche du projet « Mobilisation citoyenne & biodiversité » lancé en 2020 dans le cadre d'un partenariat avec GRAINE Occitanie.

Un des enjeux pour cette troisième et dernière année du projet était de prendre en compte les évolutions au sein des équipes du Groupe de Travail (GT) mis en place avec les 15 associations impliquées dans le projet. Ainsi, bien qu'aucune nouvelle structure n'ait rejoint le groupe, l'arrivée de nouveau salarié a conduit à la mise en place d'une 3ème promotion d'animateurs et d'éducateurs entrant dans le dispositif.

Le second enjeu majeur du projet en 2023 était de capitaliser l'ensemble des travaux menés durant les 3 années de déploiement de celui-ci en vue de les valoriser et diffuser très largement auprès des acteurs du territoire régional.

Les actions mises en œuvre en 2023 se sont donc structurées sur la base des outils développés au cours des deux premières années : une formation professionnelle, des expérimentations sur le terrain, une démarche d'évaluation globale du projet ainsi que l'exploration des liens avec les politiques publiques mises en œuvre en Occitanie.

La formation professionnelle s'est construite autour d'un double niveau en fonction de l'intégration des participants dans le projet, « découverte » et « approfondissement », auquel ont été ajoutés un module « évaluation » commun à l'ensemble des membres du GT et un module « renforcement des compétences » afin d'accompagner les membres du GT dans la mise en œuvre des capacités acquises lors des modules précédents.

Cette session de formation a ainsi réuni 15 apprenants du 5 au 7 avril 2023 à Sète.

Les expérimentations de vis-à-vis pédagogiques avec le public se sont déroulées tout au long de l'année, les membres du GT étant sur leur 2ème ou 3ème année étant opérationnels dès le début 2023.

L'ensemble des outils et méthodes d'accompagnement mis en place les années précédentes ont été remobilisés et mis à disposition : fiche de conception, agenda partagé, questionnaire en ligne d'évaluation, etc. Toutefois, la fiche de conception pédagogique a évolué sur la base des retours d'expérience de 2022.

Au total, ce sont 96 expérimentations, représentant 62 jours de travail, qui ont été menées et qui ont permis de toucher plus de 2 200 personnes.

En complément des travaux d'évaluation menés lors de la formation et à l'issue des expérimentations pédagogiques, une évaluation globale du projet a pu être menée en 2023 à travers l'analyse du vécu pédagogique des membres du GT.

Il en ressort que le dispositif mis en place a favorisé une montée en compétence des participants, à la fois grâce à des apports extérieurs scientifiques et méthodologiques de qualité, et par une dynamique interne forte débouchant vers un fonctionnement en réseau.

Au-delà des participants, il ressort également que le travail effectué pourra bénéficier aux équipes, voire aux bénévoles des associations impliquées dans le projet.

Suite aux premières réflexions menées en 2022, l'année 2023 a permis d'approfondir et de finaliser les modalités de capitalisation et de diffusion des résultats du dispositif, à savoir l'organisation de rencontres régionales et l'élaboration d'un dossier-ressource.

A destination des acteurs éducatifs régionaux œuvrant dans le domaine de la biodiversité, la construction des rencontres régionales s'est organisée autour :

- d'une immersion dans les pratiques pédagogiques proposée par membres du GT,
- de temps collectifs autour des notions et étapes clés du dispositif (approche éducative, évaluation, lien Homme-Nature, tec.),
- un forum des initiatives de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité.

En appui aux rencontres régionales, un dossier-ressource « Mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité » a été élaboré afin de :

- capitaliser les travaux conduits dans le cadre du dispositif,
- valoriser des exemples d'actions de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité,
- permettre de développer des projets dans les territoires.

Ce dossier, d'une trentaine de pages, a été rédigé par 18 auteurs et co-auteurs et regroupe des articles de connaissance, de valorisation du dispositif à différentes étapes, de valorisation des actions éducatives menées par les membres du GT, ainsi qu'une biblio-webographie.



Dossier-ressource «mobilisation citoyenne & biodiversité»

03// La communication

La communication digitale.

L'année 2023 a permis l'aboutissement du projet de refonte du site internet de l'ARB, et la mise en ligne de celui-ci le 20 juillet.

Le second semestre a été consacré à la mise à jour des contenus, et la correction de certaines erreurs, ainsi qu'à la prise en main et la formation de plusieurs agents à l'administration et l'animation du site.

Depuis sa mise en ligne, et jusqu'à fin 2023, le site internet de l'ARB a été visité par plus de 7 600 internautes, générant plus de 28 000 vues avec un pic de fréquentation début septembre et une baisse du trafic en fin d'année.

En dehors de la page d'accueil, les pages les plus visitées sont les pages « ressources » et « actualités » concernant le guide « Plantons local en Occitanie », la page « l'annuaire des acteurs », la page « la biodiversité en Occitanie » ainsi que la page « l'équipe ».

Les ressources mises à disposition sur le site internet ont également été largement utilisées avec plus de 4 300 téléchargements.



Découvrir l'agence · Connaître la biodiversité · Participer aux réseaux d'acteurs · Passer à l'action · Financer son projet · S'engager et s'inspirer · Ressources

Bienvenue sur le portail de l'Agence Régionale
de la Biodiversité en Occitanie



L'activité sur les réseaux sociaux a poursuivi la croissance impulsée en 2023, avec près de 10 500 abonnés sur le réseau professionnel LinkedIn, soit une progression de près de 2 000 abonnés, chiffre qui reste stable par rapport à l'année précédente.

Bien que répartis sur l'ensemble du territoire national, voire à l'étranger, les abonnés à la compte LinkedIn de l'ARB sont principalement localisés en région parisienne, ainsi que dans les agglomérations toulousaine et montpellieraine. L'agence touche ainsi principalement des les acteurs des secteurs des services de conseil en environnement, l'administration publique ainsi que les services de recherche et de l'enseignement supérieur.

L'ARB a publié 103 posts tout au long de l'année 2023, soit une moyenne d'environ 2 posts par semaine. Ces publications ont donné lieu à 196 750 impressions, dont 116 850 impressions uniques avec un taux d'interaction moyen de 7,6%.

Ces statistiques témoignent du maintien de la dynamique engagée en 2022 via une communication plus soutenue et plus régulière sur ce réseau social.



+ de
10 500 abonnés

+ de **196 750**
impressions de posts

taux de réaction de
+7,6%



près de
150 abonnés

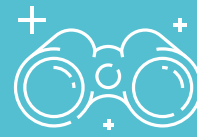
28 publications

plus de **480** interactions

C'est au mois de mars 2023 que l'ARB Occitanie est arrivée sur le réseau social FaceBook en vue de toucher davantage les acteurs locaux, et notamment les élus communaux et intercommunaux, notamment via les Maisons de Région.

La page FaceBook de l'agence comptabilise 148 abonnés à fin 2023, totalisant environ 1 700 visites, principalement entre fin avril et mi-juillet. 28 publications ont été diffusées sur la même période représentant une couverture de près de 41 000 personnes, et engendrant plus de 480 interactions avec les contenus publiés.

En raison du projet de refonte du site internet de l'agence, une seule lettre d'informations a pu être diffusée en novembre 2023. Celle-ci, envoyée à plus de 1 100 destinataires a obtenu un taux d'ouverture de plus de 38% et un taux de clics de près de 6,5%.



PERSPECTIVES

La communication hors media.

Un temps fort de l'année 2023 en matière de communication a été la présence de l'ARB, aux côtés de la Région Occitanie, sur le salon AdNatura, le salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité, qui s'est tenu pour cette deuxième édition en parallèle des Rencontres Biodiversité et Territoires (RBT) organisées par l'OFB aux parcs des expositions de Montpellier les 12 et 13 décembre.

La tenue d'un stand pendant cet événement a été l'occasion de renforcer la visibilité de l'agence auprès des visiteurs du salon mais également des collectivités présentes aux RBT.

Cela a également permis de diffuser plusieurs outils élaborés par l'ARB en 2023 comme le guide « Plantons local en Occitanie » ou encore l'infographie « la biodiversité en Occitanie ».

En termes de relations presse, la mise en place d'une revue de presse a permis d'identifier une vingtaine d'articles de la presse locale ou régionale qui mentionnent l'ARB Occitanie, principalement au sujet du programme « Territoires Engagés pour la Nature » et de la sortie du guide « Plantons local en Occitanie ».

De plus, l'agence est également intervenue dans deux émissions de radios locales.

Les perspectives pour 2024 s'appuieront avant tout sur les échanges définissant les priorités d'actions pour l'ORB ; aussi des évolutions pourraient être à prévoir dans le cadre de la programmation présentée ci-dessous.

Dans la poursuite des travaux lancés sur la thématique de l'agriculture via le GT « Agro-écologie » et plus particulièrement des indicateurs destinés à suivre l'état de la biodiversité agricole, l'année 2024 verra apparaître les premières productions, notamment 3 premiers indicateurs ainsi qu'une publication spécifique destinées à poser les enjeux.

Disposant à présent d'indicateurs de connaissance pour les principaux groupes taxonomiques, le GT « les chiffres clés de la biodiversité » s'attachera à développer en priorité des indicateurs de suivi sur les milieux naturels. De plus, le projet de réactualisation des données de pollution lumineuse par la Région Occitanie permettra de mettre à jour l'indicateur réalisé sur cette thématique par l'ORB en 2022.

Deux autres thématiques de travail investies l'année précédente par l'ORB, telles que « les vieilles forêts » et « les milieux marins » seront poursuivies.

Enfin, l'ORB va poursuivre en 2024 le chantier engagé sur l'état des lieux des suivis naturalistes protocolés faune flore en Occitanie. L'objectif est de compléter cet état des lieux initial, avec une recherche particulière des suivis sur l'entomofaune.

Les actions relatives à la mobilisation citoyenne vont être significativement réduites en 2024 du fait de la finalisation du projet mené en partenariat avec le GRAINE Occitanie dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Mobilisation citoyenne & biodiversité ». La clôture de ce projet sera marquée par la tenue de rencontres régionales dédiées tout début 2024.

En matière de communication, l'année 2024 devrait permettre la montée en puissance progressive du nouveau site internet, notamment avec le développement de nouvelles fonctionnalités.

L'arrivée prévue d'un directeur de communication devrait également permettre d'accentuer significativement la visibilité de l'agence notamment vis-à-vis des élus locaux mais également du grand public.



MISSION
2

Mise en réseau des acteurs



01// Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels

Ce réseau est composé des structures gestionnaires d'espaces naturels en Occitanie ainsi que leurs partenaires acteurs de la biodiversité qui souhaitent y adhérer. Il compte environ 300 membres venant de 150 structures différentes, services et établissements de l'État, collectivités, associations, etc. Il se définit comme un pôle fédérateur facilitant les échanges et le partage d'expériences entre ses membres.



Le Cycle de «Cafés GENial»

Ce format court, permettant d'allier acquisition de connaissance, échange et convivialité, est toujours apprécié des gestionnaires du réseau d'espaces naturels. Chaque mois, deux gestionnaires partagent leur expérience sur une thématique donnée auprès des autres gestionnaires tout en laissant un temps d'échange conséquent. La durée de 1h30 permet de ne pas trop empiéter sur les plannings chargés des gestionnaires et favorise une mise en relation entre gestionnaires dans une région très grande.

En 2023, ce sont 10 cafés GENiaux qui ont ainsi été programmés autour des thématiques suivantes :

- Anticiper/gérer l'arrivée de grands prédateurs sur mon espace naturel
- Pourquoi et comment accueillir une thèse CIFRE sur mon espace naturel ?
- Accompagner les collectivités de mon territoire à la reconnaissance Territoire Engagés pour la Nature
- Développer l'accueil de volontaire service civique sur mon espace naturel
- Accompagner un tourisme responsable sur mon espace naturel
- Quel apport des sciences participatives dans la gestion de mon EN et la sensibilisation ?
- Booster la mobilisation en faveur du jour de la nuit sur mon territoire
- Quels appuis techniques et outils pour gérer les espèces exotiques envahissantes faune et flore sur mon territoire ?
- Accompagner la pratique des sports de nature sur mon espace naturel
- ☑Comment gérer la superposition de statuts sur mon territoire ?

Plus de **150**

gestionnaires ayant participé

Cafés GEN



[LIRE LA SUITE >](#)

Cafés GEN



[LIRE LA SUITE >](#)

Cafés GEN



[LIRE LA SUITE >](#)



Le Groupe de Travail « Biodiversité et communication »

La campagne de communication « La nature n'est pas un JE(U), c'est un NOUS » est sortie comme prévu au printemps 2023. Les gestionnaires se l'approprient petit à petit aujourd'hui une 10 aine de gestionnaires l'ont adapté à leur territoire dont 2 conseils départementaux.



La campagne de communication «La nature n'est pas un je(u) | EPTB du Lez

Le webinaire formation « l'ADN environnemental »

L'ADN environnemental (ADNe) se développe rapidement comme un nouvel outil de connaissance de la biodiversité. Cette technique repose sur l'identification d'espèces à partir des traces génétiques qu'elles laissent dans leur environnement, grâce à des méthodes de biologie moléculaire. Ce webinaire a présenté les méthodes d'analyse de l'ADNe, les dernières avancées technologiques, et leur utilisation dans le cadre de suivis de biodiversité en milieu aquatique, terrestre, littoral et marin à travers le monde.

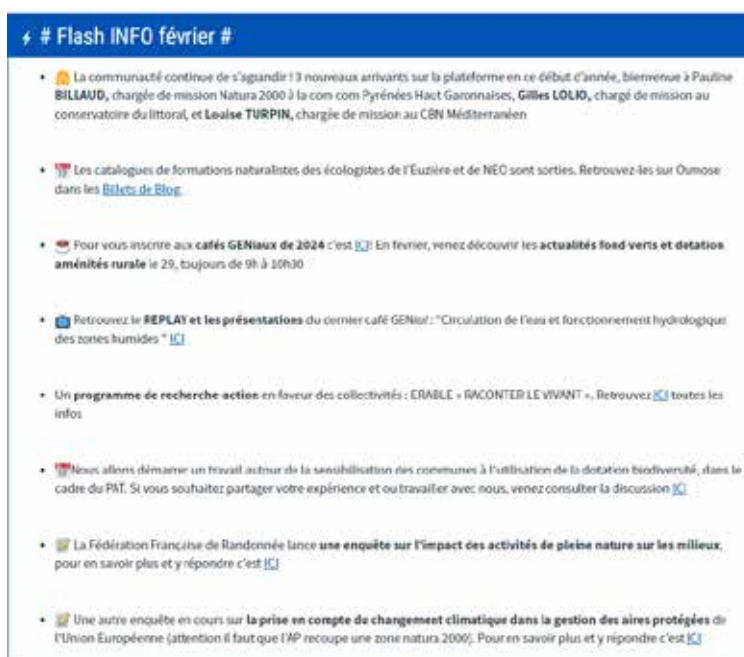
34 gestionnaires y ont participé et 230 ont visionné le replay.

Le webinaire formation « les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) »

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sont un outil de protection environnementale basé sur le volontariat. L'objectif est de reconnaître les bénéfices environnementaux créés par des pratiques respectueuses de l'environnement. Ils rémunèrent les acteurs (agriculteurs, exploitants forestiers, etc.) qui mettent en œuvre des actions pour restaurer ou préserver les services écosystémiques.

Ce webinaire dont l'objectif était de présenter le dispositif, les différentes possibilités offertes, les procédures de mise en place, et des exemples d'applications a rassemblé 30 participants.

29 gestionnaires l'ont également regardé en replay sur notre chaîne YouTube.



L'animation de la plateforme numérique d'échanges et de partage pour le Réseau GEN.

Cette plate-forme, lancée en 2021, offre de nombreuses possibilités comme un annuaire, un calendrier, un espace de partage de documents et un espace d'échange, qui permet de poser directement des questions ou de soumettre des idées à l'ensemble des membres. C'est un espace qui se veut collaboratif, où chacun a la possibilité de contribuer, en ajoutant des documents, des événements, en participant aux échanges. Tout gestionnaire souhaitant rejoindre cet espace peut en faire la demande auprès de l'animatrice du réseau. Cet espace demande encore une meilleure prise en main par les gestionnaires. En 2023, une nouveauté, la parution d'un flash info mensuel reprenant l'ensemble des nouveautés paru dans le mois.

L'atelier d'Echanges d'Expériences « Prévention et gestion post crise dans les espaces naturels gérés »

Le changement climatique (hausse des températures, allongement de la période chaude et propice aux incendies, ...) est susceptible d'augmenter à la fois la fréquence et l'intensité des incendies. Les projections scientifiques indiquent que les territoires exposés seront encore plus vulnérables mais aussi que l'aire géographique soumise à ce risque s'étendra vers le nord.

Situé dans le PNR des Grands Causses, la commune de Mostuéjols qui avait jusqu'à présent été épargné par les feux de forêt de grande ampleur, nous a accueilli sur son territoire afin d'échanger et mutualiser sur la prévention des incendies dans les espaces naturels gérés et sur les expériences de gestion post-crise.

Les objectifs de cette journée ont été d'apporter des éléments en lien avec les recherches passées et en cours sur ce sujet vaste et complexe et de présenter des retours d'expériences de gestionnaires ayant subi des incendies sur leur territoire.

Cet atelier s'est déroulé le 21 avril et a rassemblé une 30 aine de gestionnaires.



L'atelier d'Echanges d'Expériences « La libre évolution des milieux comme moyen de gestion d'un espace naturel »

Dans un contexte actuel de fortes pressions d'origine anthropique sur les milieux naturels, la préservation de la biodiversité passe souvent par la mise en place de statuts de protection et de moyens de gestion. Ces derniers sont plus ou moins interventionnistes, allant d'un contrôle total des processus et des espèces présentes jusqu'au concept de « libre évolution », de plus en plus utilisé par les gestionnaires pour tenter de conserver le potentiel de résilience et d'adaptation des écosystèmes.

Pour autant, entre une absence totale d'intervention et de présence humaine, une tolérance de certaines pratiques, un maintien de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou encore des opérations de ré-ensauvagement, ce concept n'a pas de définition fixe et peut prendre différentes formes.

Les objectifs de cette journée étaient d'apporter des éléments de compréhension et de débats sur l'évolution libre en présentant des exemples de sa mise en application par des gestionnaires sur leur territoire.

L'atelier d'échanges d'expériences s'est déroulé le jeudi 10 octobre 2023 à Banyuls dans les Pyrénées-Orientales et a rassemblé une trentaine de gestionnaires.

02//

Les Rencontres Biodiversité et Territoires et le salon AdNatura

Du 12 au 13 décembre 2023 se sont tenues les premières Rencontres Biodiversité et Territoires (RBT) organisées par l'OFB et la deuxième édition du salon AdNatura, le salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité,, au Parc des Expositions de Montpellier.

L'ARB a participé activement à ces deux événements en tenant un stand pour faire découvrir l'ARB sur l'espace Adnatura et en participant également à l'organisation et l'animation de 4 ateliers thématiques dans le cadre des RBT :

- Sensibiliser et former les collectivités à la biodiversité
- Relier agriculture et biodiversité
- Accueillir la biodiversité dans les espaces verts
- De l'inventaire à l'action : ABC, TEN, CRTE, trois outils pour les territoires



FOCUS

La mise en oeuvre du Plan d'actions territorial 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées

Fin 2021, l'ARB s'est vu confiée par la Région Occitanie et la DREAL une mission d'appui à la concertation et à la rédaction du Plan d'Actions Territorial (PAT) pour les aires protégées. Cette mission s'est poursuivie sur l'année 2022, pour aboutir en fin d'année à un plan d'actions finalisé et validé, envoyé début 2023 au Ministère de la Transition Ecologique.

Depuis avril 2023, l'ARB anime ce plan d'actions pour le compte de l'Etat et de la Région. A ce titre, plusieurs actions ont été directement réalisées par l'ARB : animation du Réseau GEN, réalisation de plusieurs webinaires thématiques, travail sur le recensement des protocoles de suivi, partenariat avec le Québec, etc.

En tout, ce sont 23 actions qui sont directement portées ou co-portées par l'ARB. L'agence a aussi participé à la réalisation d'autres actions portées par des partenaires, notamment le suivi du diagnostic patrimonial, les travaux du GT BiodivOc pour faire le lien entre gestionnaires et chercheurs, ou encore la participation à la dynamique pour promouvoir la libre évolution des milieux naturels.

L'animation du plan d'actions comprend aussi un volet d'organisation de la gouvernance, avec la tenue de deux comités de pilotage, des réunions mensuelles resserrées avec les pilotes Etat et Région, et le compte rendu des avancées en Comité Régional Biodiversité.

A l'échelle nationale, l'ARB participe aux réunions et séminaires de suivis des PAT organisées par l'OFB, et collabore sur les questions de suivi évaluation de ces plans d'actions.



PERSPECTIVES

L'animation du réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels sera poursuivie en 2024.

La programmation des « Cafés GENiaux » et des ateliers d'échanges d'expériences ont été établis à l'occasion de la réunion du groupe-projet « Coopérer sur la gestion des espaces naturels »

Par ailleurs, l'ARB participera activement à la mise en oeuvre du plan d'action territorial de la Stratégie Nationale sur les Aires Protégées. En effet, un grand nombre d'actions du plan ont pour pilote l'ARB et se situe plus spécifiquement dans le cadre du réseau des gestionnaires.



Accompagnement des porteurs de projets



01// Autonomisation des acteurs

Le comité des financeurs de la biodiversité en Occitanie

Depuis 2019, date de la signature d'un protocole de partenariat entre les financeurs régionaux de la biodiversité en Occitanie, l'ARB anime le comité des financeurs, dont les travaux visent la mise en cohérence des financements ainsi que la contribution mutuelle aux dispositifs des uns et des autres.

En 2023, à l'issue d'entretiens bilan sur le fonctionnement, les outils mis en place, les données recueillies, ce Comité des financeurs a décidé de se réunir sous deux formats, l'un décisionnel et l'autre opérationnel, en fonction des nécessités, et de mettre au point des outils optimisés de partage des données sur les financements.

Les échanges au sein du groupe de travail opérationnel se sont concentrés en 2023 sur le dispositif « Fonds vert », d'accélération de la transition écologique, porté par l'Etat, et dont certaines mesures visent spécifiquement des actions en faveur de

la biodiversité.

L'ARB a mis en place une organisation permettant aux membres du Comité des financeurs, notamment ceux qui n'étaient pas instructeurs de projets Fonds vert, de pouvoir accéder à des dossiers qui les concernaient et de faire remonter des avis et des remarques auprès des instructeurs. Après cette expérimentation instructive, il a été décidé que chacun des membres du comité des financeurs qui le sollicite puisse avoir un accès permettant la remontée d'éléments techniques qui pourraient alimenter l'instruction des dossiers. En outre, le groupe de travail sur le Fonds vert s'est réuni pour communiquer le suivi des consommations d'enveloppes et informer des types de projets financés. Cette organisation collective, où chaque structure est concertée sur les projets, avec une transmission d'information fluide sera poursuivie en 2024. L'ARB est en charge de l'organisation et de la formalisation des échanges ainsi que du suivi des décisions prises dans ces instances.

Les membres du Comité des financeurs et l'ARB ont contribué ensemble, en 2023, à 3 appels à projets / dispositifs de financement pour la biodiversité : Eau et Biodiversité de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Atlas de Biodiversité Communale de l'OFB et Fonds vert.

Bonne nouvelle : la candidature régionale au LIFE BIODIV'France, coordonnée à l'échelle nationale par l'OFB, et en Occitanie par l'ARB, et à laquelle le Comité des financeurs a contribué, a pu être finalisée et acceptée par l'Europe. Des ressources humaines supplémentaires rejoindront donc l'ARB en 2024 pour mettre en œuvre les 3 projets régionaux inscrits dans ce programme LIFE :

- l'amplification de l'ingénierie technique et financière en faveur de la biodiversité dans les territoires,
- l'animation d'un réseau des acteurs de l'accompagnement vers la transition agroécologique sur les enjeux de biodiversité,
- le développement des compétences sur la biodiversité dans la formation professionnelle.

Le projet de déploiement d'une ingénierie technique et financière complémentaire a notamment fait l'objet d'une convention entre l'ARB et la Région. Cette dernière accueillera, à partir de 2024, un Conseiller en Ecologie Partagée (CEP). Il sera chargé de l'accompagnement de l'ensemble des directions opérationnelles de la Région pour qu'elles puissent intégrer au mieux la biodiversité dans leurs projets d'aménagement, de la conception des études jusqu'à l'exploitation des sites, en passant par la phase travaux. Les objectifs sont multiples et doivent permettre d'augmenter et homogénéiser la qualité des études, de suivre les dossiers réglementaires sur le volet biodiversité et de s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures à chaque phase du projet. En complément, le CEP aura la charge d'animer un

réseau de collectivités (Département, Métropoles et Communautés d'agglomération) pour tenter d'influer une dynamique d'organisation interne similaire dans ces différentes entités.

Enfin, le Comité des financeurs s'est intéressé en 2023 aux dispositifs de financeurs privés comme des fondations, avec des travaux en lien avec la fondation du patrimoine par exemple. L'ARB réalise désormais une veille des dispositifs de fondations, fonds, mécénat d'organisation privées, en faveur de la biodiversité et valables pour le territoire d'Occitanie. Les résultats de cette veille sont diffusés via le site Internet de l'ARB et feront régulièrement l'objet de communication à des dates clés, auprès de ses réseaux d'acteurs.

Des palettes végétales pour l'Occitanie

Comme envisagé, 2023 a pu voir aboutir l'élaboration du guide « Plantons local en Occitanie », après deux années de co-construction avec les partenaires du projet constituant le Comité de rédaction (pour mémoire : l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Occitanie, les animateurs de la marque « Végétal local », les Conservatoires botaniques nationaux-CBN- des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et méditerranéen, les représentants de l'Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre-AFAHC- d'Occitanie, l'union régionale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement-URCAUE- d'Occitanie, l'Office Pour les Insectes et leur Environnement-OPIE- et FREDON Occitanie).

Le guide est constitué d'une partie pédagogique de 26 pages qui se veut synthétique et didactique. En suivant, le guide propose des palettes végétales de 613 espèces indigènes présentées par milieu (milieux boisés dont haies, milieux ouverts dont secs, milieux humides, milieux bâtis).

Pour permettre une utilisation très opérationnelle de ces palettes végétales par les professionnels, notamment les paysagistes, des traits fonctionnels ont été identifiés pour chaque espèce (retenus selon les retours de l'enquête auprès d'un panel d'utilisateurs). Il s'agit des éléments suivants : la lumière, la température, le pH, l'humidité du sol, la couleur des fleurs, la période de floraison, le type de feuillage, l'intérêt pour les pollinisateurs, le caractère allergisant.

La sortie du guide a été, dans un premier temps, valorisé dans le cadre d'un webinaire de présentation, mobilisant les membres du Comité de rédaction pour présenter à la fois le contenu mais aussi la méthode utilisée pour construire ces palettes. Ce webinaire a comptabilisé 163 participants pour 454 inscrits et 393 vues en replay. En suivant, l'outil a été valorisé dans 8 événements thématiques sur le territoire d'Occitanie (journées techniques, formations, remises de prix...). Une dizaine d'articles de presse et chroniques (radio et TV) sont également parus sur le sujet.

Pour faire suite à la mise à disposition d'un tel outil, l'ARB a co-organisé, avec FabLim et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées une journée dédiée au développement de la filière de production de végétaux locaux le 2 octobre à Auzerville. 55 personnes se sont inscrites à cette journée qui a permis de partager la situation actuelle de la filière et identifier des leviers d'action pour mieux la structurer.

La mise à disposition du guide est aujourd'hui assurée via notre site internet permettant de télécharger le guide en format PDF mais également en version « Print » permettant une impression avec reliure.

<https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>



L'ARB a pu faire réaliser le tirage de plus de 2500 exemplaires papier diffusés auprès de nos partenaires mais également lors des journées techniques et salons auxquels l'agence participe ou lors de demandes ponctuelles.

Cet outil, maintenant disponible pour tous, va être traduit dans une version web qui permettra une recherche par zone géographique et par trait fonctionnel.

Diminution de la pollution lumineuse et accélération de l'extinction de l'éclairage public

Engagée en 2022, autour d'un groupe de travail pluridisciplinaire réunissant des structures de l'écologie, de l'énergie ou encore de l'astronomie, la production des outils de communication à destination des 4 454 maires d'Occitanie s'est poursuivie.

Les deux plaquettes informatives ont été finalisées dans leur contenu et une prestation a été engagée avec un dessinateur pour produire des illustrations humoristiques, comme cela avait été souhaité par les membres du groupe de travail. En fin d'année 2023, la production du graphisme, en lien avec le service communication de la Région, était en cours de finalisation.

Pour l'exposition, un contrat de cession de droit de l'exposition « Rendez-vous la nuit », développée par FNE Occitanie Pyrénées, a été conclu entre nos deux structures. Concernant les éléments présents sur les 9 kakémonos, un travail de mise à jour des informations a été effectué ainsi qu'un recalibrage des supports. Ils seront en effet présentés sous une charte graphique reprenant celle de l'ARB Occitanie, comme cela avait été proposé par le groupe de travail. Il a par ailleurs été convenu que cette exposition sera produite en quatre exemplaires (2 en ex Languedoc-Roussillon et 2 en ex Midi-Pyrénées), afin que les communes puissent les emprunter plus facilement. Faute de temps disponible, le graphisme et la production finale de l'exposition sont prévus pour 2024.

L'ensemble de cette action bénéficie du support financier de l'ADEME à hauteur de 50%.



L'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

Pour mémoire, ces travaux s'inscrivent dans une stratégie à moyen terme construite en plusieurs étapes :

- Objectivation de la situation en Occitanie (état des lieux réalisé en 2020),
- Définition d'une ambition partagée (2021-2023),
- Partage du résultat des travaux collectifs et mobilisation des instances décisionnelles (2022-2023),
- Création d'outils (2023-2024),
- Expérimentation auprès de quelques territoires (à partir de 2024).

La dynamique lancée en 2021 pour construire « l'ambition commune » a pu être achevée avec la tenue d'un dernier GT à Gruissan les 16 et 17 mars mobilisant encore une fois une vingtaine de participants sur deux journées de travail. Cette fois, l'exercice concernait la consolidation du contenu de 11 fiches outils produites à partir des travaux des précédents ateliers. Ces derniers ateliers d'échanges ont bénéficié de l'appui d'un avocat apportant un éclairage juridique aux échanges.

Cette ambition commune s'est donc traduite par la production de 11 fiches techniques précisant ce qu'on attendrait en termes de prise en compte de la biodiversité dans chaque partie d'un document d'urbanisme et pour chaque thématique. Elles posent donc un niveau d'exigence minimum qui pourrait être attendu en Occitanie mais aussi les prérequis nécessaires tant en termes tech-

niques, qu'humains ou financiers pour atteindre cette ambition. Ces fiches se déclinent donc ainsi : Habitat ; Zones humides ; Espèces/ Pré-diagnostic ; Espèces/ Diagnostic ; TVB/ Réservoirs ; TVB/ Corridors ; TVB/ Eléments spécifiques ; Enjeux ; Projet politique ; Incidences ; Justification des choix. Le volet « Règles » des documents d'urbanisme est, quant à lui, étayé via des retours d'expérience inspirants.

L'ensemble de ces fiches ont été, à ce jour, partagées auprès de l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés dans ce travail de co-construction (pour rappel : porteurs de documents d'urbanisme, agences d'urbanisme, bureaux d'études, Autorité environnementale, chercheurs, associations, Région, DREAL, OFB, etc.).

Toujours dans un souci d'opérationnalité vis-à-vis de l'utilisateur, ces fiches seront mises à disposition sur le site internet de l'ARB via un outil de navigation spécifique permettant de faciliter la recherche d'informations. Cet outil reste à développer en 2024.

Dans le cadre de ces travaux sur la planification territoriale, l'ARB est intervenue dans une séquence de webinaires de formation dédiée à l'outil OAP organisée par le CNFPT et l'OFB le 17 novembre.

Enfin, un suivi plus spécifique de la révision du SCoT de la Vallée de l'Ariège a été assuré tout au long de l'année et selon les besoins du territoire.



Le groupe de travail « planification territoriale & biodiversité »

L'intégration de la biodiversité dans les opérations d'aménagement et bâtiments

Le volet « biodiversité » des labels QDO et BDO

L'accompagnement sur le volet « biodiversité » des labels QDO et BDO s'est poursuivi. Un travail a notamment été mené sur la relecture et la formulation de propositions concernant la nouvelle version du référentiel QDO. Dans le cadre du Conseil de Validation Scientifique et Technique (CVST), l'ARB a participé à plusieurs cycles d'analyses des candidatures pour les « accompagnateurs QDO ». A partir de la fin du 1er semestre, avec la montée en puissance et la relance de la CRERCO, il a été convenu avec Envirobot que l'ARB ne pourrait plus allouer de temps pour apporter son expertise sur la démarche QDO. Par ailleurs, l'ARB reste bien entendu un partenaire privilégié d'Envirobot pour un appui sur le sujet biodiversité.

Ceci à notamment été le cas, en décembre, lors du Congrès National du Bâtiment Durable, où l'ARB a proposé et animé un atelier sur le thème « Biodiversité et bâtiment : des solutions pour accueillir la faune sauvage dans vos projets de construction/rénovation ! ». Amélie Chrétien du MNHN de Bourges et Lucie Yrles de COHAB ont pu mettre en avant des retours d'expériences sur les chiroptères et des solutions de mise en œuvre de nichoirs adaptés à chaque typologie de bâti. Cet atelier a fait « salle comble » avec plus de 60 participants !

L'Ordre des architectes d'Occitanie

En novembre dernier, suite à l'invitation du Président de l'ordre des architectes, l'ARB a pu intervenir lors du « Rendez-vous de l'architecture » à Toulouse. L'intervention a eu lieu dans le cadre d'une table ronde portant sur la loi « ZAN » devant plus d'une centaine de personnes. Cette occasion a permis de rappeler les menaces pesant sur la biodiversité, mais aussi les solutions à mettre en œuvre par les acteurs du bâtiment et de l'aménagement.



02// Développement des compétences

Les webinaires de l'ARB Occitanie

Initié en 2021, l'ARB a poursuivi la réalisation du cycle avec l'organisation de 3 webinaires consacrés à la connaissance de la biodiversité, ouvert à tous et permettant de mettre en avant des outils ou initiatives régionales favorables à la biodiversité. Les inscriptions sont en hausse par rapport à 2022 avec une moyenne de 260 personnes (211 inscrits en moyenne en 2022). Même constats concernant la participation le jour « j » avec une fréquentation moyenne de 111 personnes contre 100 personnes en 2022.

Le premier webinar organisé en 2023 visait à promouvoir et faire connaître les initiatives ABC et TEN. 122 personnes se sont inscrites et 55 d'entre elles ont participé à l'événement.

Le second webinar s'est tenu en mai et a permis de lancer officiellement la parution du guide « plantons local en Occitanie ». Ce dernier a mobilisé le plus grand nombre de participants avec 454 inscrits et 163 personnes qui ont suivi l'événement en direct.

Pour finir, un webinar dédié à la présentation des financements régionaux s'est tenu début juillet. 203 personnes se sont inscrites et 115 ont suivi les présentations.

Le format a quant à lui évolué à la marge avec l'interview d'un acteur, en fin de webinar, afin de présenter un retour d'expérience concret sur le sujet.

Côté « replay », via la chaîne YouTube de l'ARB, les enregistrements des webinaires de l'ARB semblent intéresser du public et constituent un utile support de communication avec un nombre moyen de 200 vues au 06/12/2023.

La formation des élus locaux

Le cycle de formations sur la transition écologique initié en octobre 2021 auprès des élus de l'Hérault dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux (CFMEL) a été poursuivi en 2023.

Les nouvelles sessions proposées aux élus locaux ont ainsi permis d'aborder deux thématiques importantes au regard de l'intégration des enjeux de biodiversité dans les activités humaines :

- Les solutions d'adaptation fondées sur la nature dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience
- Pollution lumineuse et biodiversité : et si votre commune redécouvrait la nuit ?

Ce cycle de formations, qui a permis de réunir plus d'une quarantaine d'élus, a été particulièrement appréciée du fait de son caractère très interactif et de la qualité des échanges.

Un nouveau cycle de formations devrait être proposé en 2024 dans le cadre du partenariat avec le CFMEL.



Appui et conseil aux porteurs de projets

L'ARB, avec la Région en tant que chef de file « Biodiversité », a organisé une réunion de lancement d'une dynamique des acteurs de l'accompagnement « Biodiversité ». Le Comité des financeurs et les acteurs d'échelle régionale financés qu'il finance, se sont retrouvés le 3 octobre, à Carcassonne pour une séance de travail en commun. La préparation de cette rencontre avait consisté en une enquête via un sondage en ligne et un entretien complémentaire entre l'ARB et successivement : la FREDON, le CEN, les CBNx, l'AFAHC, la FRCO, l'ARPO, la LPO, l'URCPIE, NEO. Ce recueil d'informations a permis de présenter un panorama des programmes pilotés par les acteurs de l'accompagnement « Biodiversité », en insistant sur les natures d'intervention, les cibles et les partenariats tissés. Sur ces bases, des ateliers de construction des parcours d'accompagnement se sont tenus. Ils ont fait ressortir des idées et des objectifs pour une communauté des acteurs de l'accompagnement « Biodiversité » en Occitanie. La validation de l'installation de cette communauté a été validée par les participants à l'issue d'un débat mouvant. Le format dynamique qu'a mis en place l'ARB pour ce premier travail a été conçu en collaboration étroite avec le Lab' de la Région Occitanie.



Dynamique des acteurs de l'accompagnement : atelier de travail

Comme les années précédentes, l'ARB a maintenu son appui technique au Service Biodiversité & Territoires (SBT) de la Région Occitanie pour la rédaction des avis sur la prise en compte de la biodiversité dans des projets de SCoT arrêtés. Il s'agit pour 2023 des territoires de Carcassonne Agglo, du Sud toulousain, de la Vallée de l'Ariège et du Piémont cévenol. Pour rappel, ce travail permet à l'ARB d'avoir une vision sur l'évolution de la prise en compte de la biodiversité dans les SCoT et ainsi évaluer l'évolution des pratiques et la prise en main des nouveaux outils à disposition de ces acteurs.

Concernant le volet littoral, l'ARB a mis en œuvre son engagement partenarial avec l'ADENA dans le cadre du projet de gestion adaptée des roselières littorales méditerranéennes dans un contexte de changement global. L'agence a suivi les réunions du Comité de pilotage et participé aux entretiens menés sur l'année 2023.



Dynamique des acteurs de l'accompagnement : séance plénière

Des partenariats officialisés

La collaboration avec les 3 agences d'urbanisme d'Occitanie initiée de façon informelle depuis la création de l'ARB a pu se concrétiser, cette année, par la signature d'une convention de partenariat signée entre les 4 structures et qui formalise les habitudes de travail et d'échanges déjà instaurés mais également en définit de nouvelles à faire perdurer dans le temps. Des informations dans les pages d'actus des structures ont déjà été valorisées.



La mission Économie et biodiversité

La mission « Biodiversité et économie en Occitanie » avait été lancée en 2021. Son objectif était d'engager une dynamique de mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité en Occitanie. Cette mission n'a pu se poursuivre pleinement que jusqu'au printemps 2022, faute de ressources humaines pour en assurer l'animation. Il n'y a pas eu de renfort en 2023 autour de ce sujet qui s'est donc limité au suivi des travaux dans le cadre du réseau MobEcoTerr qui rassemble les agents des ARB et de l'OFB concernés par la cible « entreprises ».

Une formation YESS PRO auprès des têtes de réseau de l'Économie Sociale et Solidaire, en partenariat avec l'animateur Entreprise Engagée pour la Nature de l'OFB, a néanmoins pu être organisée en juillet 2023, à Lézignan (11), par les services de la Région. Sous forme d'un atelier participatif, elle a permis de présenter les enjeux et menaces qui pèsent sur la biodiversité, mais aussi de faire travailler les participants sur les impacts et dépendances des entreprises vis-à-vis de la biodiversité, pour enfin les amener à trouver des solutions pour l'intégration de la biodiversité en entreprise via une étude de cas. L'ARB a produit pour l'occasion une cartographie des acteurs de la biodiversité.



L'animation du programme «Territoires Engagés pour la Nature»

L'ARB poursuit le déploiement et l'animation du réseau des candidats et du club des lauréats du programme « Territoires Engagés pour la Nature » en Occitanie. 2023 est marquée par un nombre significatif de candidatures déposées puis 49 collectivités ont souhaité être reconnues pour les projets qu'elles avaient la volonté de conduire en faveur de la biodiversité. Parmi elles, on retrouve des collectivités qui avaient été reconnues en 2020 et devaient renouveler leurs engagements, toujours avec le souhait d'aller de l'avant et de progresser. 36 entretiens individuels ont été conduits avec d'anciens candidats pour faire le bilan des actions réalisées, évaluer leurs réussites mais aussi les freins rencontrés, et réfléchir ensemble à la traduction d'un nouvel engagement autour de 3 actions concrètes. En complément de cet accompagnement, le travail sur le terrain des têtes de réseaux régionaux, en particulier Nature En Occitanie, le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, les services de l'OFB ou encore la FREDON a permis d'aboutir pour 2023 à la reconnaissance de 38 collectivités en tant que « Territoires Engagés pour la Nature ».



7 c'est le nombre de « flashs infos TEN » qui ont été transmis au réseau des TEN en 2023.

Ces formats brefs d'informations permettent de diffuser des actualités récentes concernant les dispositifs de financement, des guides utiles aux TEN, des webinaires à voir ou revoir et zoomer sur une thématique en essayant de mettre en avant l'expérience d'un lauréat TEN.



Les TEN proposent bien souvent des programmes de qualité à la suite d'un atlas de biodiversité communale (ABC). L'ABC est un dispositif financé par l'OFB qui permet non seulement d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel du territoire, mais aussi de mobiliser les citoyens et de produire un programme d'actions issu des travaux d'inventaires et des événements avec les habitants. Afin de diffuser les informations sur les deux dispositifs TEN et ABC et de clarifier leurs articulations possibles, l'ARB et l'OFB ont organisé un webinaire en commun, en mettant en valeur deux communes lauréates de l'un et l'autre de ces deux outils d'engagement en faveur de la biodiversité, via les témoignages de leurs élu.es : Saint-Privat de Vallongue (48) et Montagnac (34).

120 personnes s'étaient inscrites à cette web'conférence.



Parmi les thématiques montantes et intéressantes les TEN, l'ARB avait ciblé début 2023 la transition écologique et a organisé au profit du réseau TEN, un temps d'information faisant intervenir : Coline Perrin de l'INRAE, chercheuse en géographie et qui a présenté les leviers de l'action foncière agricole pour la transition agroécologique. Manon Rigal de la Région Occitanie a complété les informations transmises en exposant les dispositifs en faveur de l'agriculture bio et notamment les contrats d'agriculture durable. Là encore, l'ARB a souhaité mettre en avant 2 TEN qui mettent en place des actions intéressantes : Léguevin (31) Territoire bio-engagé et Elne (66) qui chaque année organise les rencontres de l'agroécologie avec des intervenants de haut niveau et travaille en collaboration avec le Département et Arbres et paysages 66 pour le maintien des haies et des zones agricoles respectueuses de l'environnement.

36 personnes ont assisté à cette web'conférence thématique.



Plaine agricole (Haute-Garonne)

Les webinaires communs entre les communautés TEN et ABC ont montré l'évidence de faire converger ces deux réseaux et d'organiser des actions d'accompagnement collectivement. Fin juin-début juillet 2023, deux communes TEN/ABC ont accueilli des élu.es et agents de collectivités voisines lors d'ateliers, sur le terrain, organisés par l'ARB et l'OFB.

A Prades-le-Lez (34), la visite de terrain a amené le groupe à visiter un chemin communal préservé dans le PLU et une forêt communale gérée, ainsi qu'un quartier dans lequel l'extinction de l'éclairage et la fauche tardive sont pratiqués. Les échanges se sont poursuivis dans un bois, lors d'une table ronde au cours de laquelle chacune des 10 collectivités présentes a pu expliquer les actions qu'elle mettait en œuvre, conseiller ou questionner les participants.

Ce même format a été dupliqué à Léguevin (31) avec une déambulation autour d'une zone humide, d'un bois et d'une coulée verte où les participants ont pu observer la gestion des espaces verts et échanger sur les actions de sensibilisation et mobilisation des citoyens menés par la commune. Les 12 communes représentées ont été accueillies dans la halle de Léguevin pour une table ronde riche en échanges.

Chaque atelier a fait l'objet d'un dossier ressource synthétique, envoyé à tous les participants pour qu'ils puissent retrouver les informations sur les sujets de discussions des journées : la trame noire, la transition agro-écologique, la végétalisation des espaces urbanisés, la mobilisation citoyenne, etc



Animation d'une table ronde TEN/ABC sur la commune de Léguevin



Remise des trophées TEN aux lauréats 2022 à Toulouse

Les échanges d'expériences sont particulièrement appréciés par les collectivités qui s'engagent. C'est pourquoi, forte de l'expérience des remises des trophées TEN 2020 réalisée en collaboration avec la direction régionale de l'OFB puis pour ceux de 2021 dans les Maisons de Région, l'ARB a réorganisé 3 temps forts pour remettre les trophées et diplômes des lauréats 2022. Les trophées ont été fabriqués par Kerry Gamon, une artiste de Lustrar (65). Ils sont en bois de récupération, peint avec une peinture à base d'algues et fixés sans colle.

Toutes les collectivités lauréates ont été accueillies par les services départementaux de l'OFB à Grabels, Toulouse et Rodez, pour un café convivial et des discussions. La presse était conviée. Un beau retentissement de l'engagement de ces territoires !



Le séminaire de relance de la communauté

Après une période de réajustement entre les pilotes de la CRERCO, la dynamique d'animation de la communauté a été relancée avec succès à l'occasion d'un séminaire qui s'est tenu le 1er juin à Narbonne, réunissant plus de 130 acteurs ! Cet engouement confirme l'intérêt collectif de travailler et d'améliorer les pratiques régionales sur le sujet de l'ERC biodiversité.

La journée, s'est organisée en deux temps. La matinée a permis à la fois de présenter les objectifs fixés par les co-pilotes (DREAL, Région et OFB) ainsi que la nouvelle organisation de la gouvernance et d'animation de la communauté. Suite à cela, deux tables rondes réunissant

des acteurs institutionnels (CGDD, MRAe), de la recherche (CEFE CNRS), de l'aménagement (OPPIEDA), de bureaux d'études (Barbanson Environnement) ou de gestionnaires d'espaces naturels (CEN Occitanie) ont permis de dresser un état des lieux des pratiques mais aussi des évolutions constatées ces dernières années. La seconde partie de la journée a été consacrée à la présentation des outils mis à disposition des acteurs de la CRERCO (site internet, LinkedIn, ...) ainsi qu'à la présentation des travaux du groupe de travail régional concernant « l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification ». Par la suite, les acteurs présents ont été mis à contribution pour définir à la fois leurs besoins et surtout les priorités d'actions à mettre en œuvre pour 2024. La journée s'est clôturée par la présentation (Lafarge et Eco-Med) d'un retour d'expérience de mise en œuvre de mesures ERC biodiversité sur une carrière en exploitation sur la commune de Combaillaux (34).

L'ensemble des présentations et captations vidéo de la journée sont disponibles sur le site internet de la CRERCO.

Le Comité d'orientation

Nouveauté dans la gouvernance de la CRERCO, le 1er comité d'orientation s'est réuni mi-octobre. Ce dernier regroupe plus de 30 structures, représentatives des acteurs de la CRERCO, dont le but consiste à :

- participer à l'élaboration du programme d'actions annuel,
- émettre un avis concernant les productions issues des groupes de travail,
- diffuser les productions dans leurs réseaux respectifs et pour finir,
- effectuer un retour sur le bilan annuel.



Séminaire de relance de la CRERCO

Cette première réunion a donc permis de rappeler le rôle de la CRERCO, ses objectifs, sa gouvernance et les missions allouées au comité d'orientation. Par la suite, les membres présents ont été mis à contribution pour définir plus précisément les priorités d'actions à engager en 2024, suite aux remontées faites lors du séminaire. Ces dernières ont été transmises aux membres du comité de pilotage pour validation du programme d'actions définitif, en début d'année 2024.

Le groupe « formation ERC & biodiversité »

Suite à un sondage spécifique effectué en 2021 sur le sujet de la formation faisant remonter des besoins spécifiques sur ce sujet, un premier groupe de travail, réunissant une vingtaine d'acteurs, s'est tenu fin octobre 2023.

Les échanges ont permis de mettre en avant le besoin d'améliorer la connaissance et l'offre de formation existante sur le sujet. Il a été proposé d'organiser un référencement annuel des formations spécifiques à l'ERC biodiversité au niveau national et de faire remonter l'information via le site internet le site web et la page LinkedIn de la CRERCO.

Suite à cela, le sujet des manques dans les formations actuelles a été discuté. Il a été décidé collectivement de faire remonter ces informations par le biais d'un questionnaire adressé à l'ensemble des acteurs de la communauté tous les deux ans pour divulguer les résultats lors de chaque séminaire. Cette information sera ensuite partagée avec les principaux organismes

de formation privés et publics déjà identifiés pour voir comment ils pourraient faire évoluer leurs offres.

Enfin, la réflexion s'est portée sur la réalisation d'un outil d'auto-apprentissage de type « mooc » sur le sujet de l'ERC biodiversité. Il a été décidé de s'appuyer sur les outils existants tout en tentant de voir s'il était possible d'améliorer, mettre à jour et régionaliser une partie du contenu. L'idée d'un « quiz », pour que chacun puisse évaluer ses connaissances sur la séquence ERC, a été évoquée et sera développée en 2024.

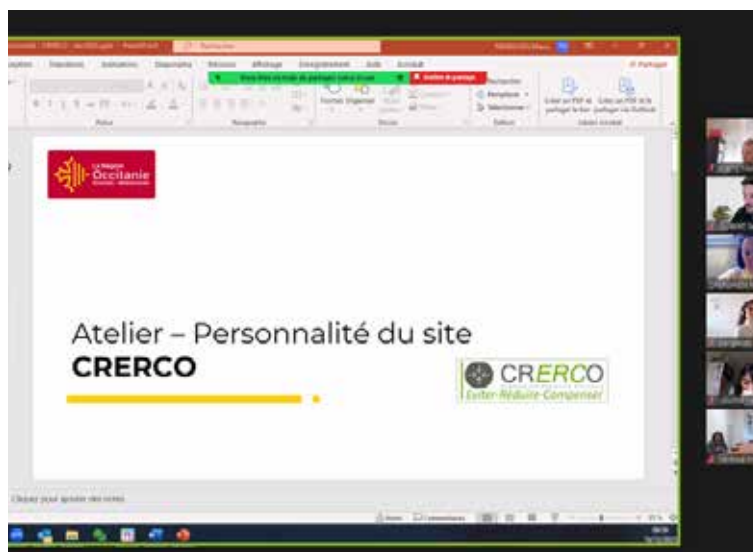


Groupe de travail «formation» de la CRERCO

Les outils de communication

Afin d'animer le réseau dans les meilleures conditions, une page LinkedIn spécifique à la CRERCO a été créée. Elle compte à ce jour plus de 600 abonnés.

Fin décembre un travail s'est engagé, avec l'appui du service informatique de la Région, pour initier une refonte totale du site web. Une première réunion regroupant quelques acteurs de la CRERCO a permis de définir le ton/l'ambiance du futur site. D'autres étapes seront à menées en 2024 et sa finalisation devrait être effective en fin d'année 2024.



FOCUS

LIFE ARTISAN



Depuis septembre 2020, l'ARB Occitanie anime le déploiement régional du projet LIFE intégré ARTISAN dont l'objectif est d'Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature. Ces solutions, visant un gain net pour la biodiversité, s'appuient sur les écosystèmes naturels qui, lorsqu'ils sont préservés, gérés durablement et/ou restaurés, jouent un rôle fondamental dans l'adaptation au changement climatique.

L'animation régionale, afin de contribuer à généraliser le recours, en première intention, aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) en Occitanie d'ici fin 2025, s'est structurée autour de trois grands objectifs :

1. Impulser et renforcer une dynamique régionale autour des SafN
2. Faire connaître les SafN et leurs multiples co-bénéfices (sociaux, économiques, etc.)
3. Appuyer les porteurs de projet dans la prise en compte des SafN

1. Pour impulser et renforcer une dynamique régionale autour des SafN, un groupe de travail a été créé en avril 2021. Son objectif : faciliter le partage d'informations, la création de synergies entre les actions portées par les structures membres voire l'émergence de nouvelles actions en faveur du recours aux SafN. Le GT SafN Occitanie se compose de la Région Occitanie, la Direction Régionale de l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la DREAL, la DRAAF, l'ADEME, le CEREMA, le Conseil Départemental du Gers ainsi que le Conseil Départemental de l'Hérault.

Début 2022, ce GT s'est structuré autour d'un plan d'action commun visant à favoriser la généralisation du recours aux SafN en Occitanie et structuré autour de 5 objectifs :

- Améliorer la connaissance sur les SafN,
- Sensibiliser le grand public aux SafN,
- Appuyer l'intégration de mesures favorables aux SafN dans les documents de planification,
- Accompagner les porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN,
- Faciliter le financement de projets mettant en œuvre des SafN.

Un cycle de 5 réunions de travail, dédiées à chacun de ces objectifs, a ensuite été initié au sein du GT afin d'identifier les actions sur lesquelles se mobiliser en priorité. La 1ère de ces réunions, en novembre 2022, avait permis de travailler sur l'objectif « Améliorer la connaissance sur les SafN et le changement climatique en Occitanie », et d'identifier notamment un besoin de partager davantage la connaissance de territoires occitans ayant mis en œuvre des actions se rapprochant du concept de SafN.

En 2023, pour répondre à ce besoin, un fichier collaboratif compilant de premiers exemples de « territoires inspirants en Occitanie » a été mis à disposition du GT et d'autres partenaires (OFB, autres animateurs régionaux, etc.) par l'animatrice régionale. Un second document recensant des « bénéfiques chiffrés » liés aux SafN a également été produit et partagé.

Une seconde réunion de travail avec le GT a ensuite été organisée en juillet, afin de traiter de l'objectif « Accompagner des porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN ». Elle a permis d'identifier 6 actions prioritaires sur ce sujet et de définir les modalités de mobilisation des différents membres du GT.

Enfin, au-delà de l'animation du GT SafN Occitanie, l'animatrice régionale a également participé activement aux dynamiques de travail « biodiversité et climat » portées par d'autres acteurs (GT SfN de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, comité de pilotage de l'AMI TACCT porté par l'Ademe, Trajectoire adaptation au changement climatique de la Région, etc.).

2. Pour faire connaître les SafN et leurs multiples co-bénéfices, l'un des rôles de l'animation régionale est d'intervenir et de coorganiser différents moments d'échange (webinaires, journées techniques, formations, etc.) pour présenter les SafN, les illustrer par des retours d'expériences concrets d'acteurs ainsi que favoriser les échanges entre pairs.

En 2023, plusieurs interventions ont ainsi à nouveau permis de toucher un public varié (gestionnaires d'espaces naturels, élus et techniciens de collectivités territoriales et d'établissements publics, agents de services déconcentrés de l'Etat, grand public, etc.) et d'aborder concrètement la mise en œuvre des SafN dans divers contextes (SafN liées à l'eau, en milieu urbain, en sylviculture, etc.).

Parallèlement, 5 numéros du Flash Info SafN (veille à la croisée des chemins entre les enjeux climat et biodiversité) ont été publiés en 2023.

1

réunion du GT SafN Occitanie

2

journées d'échanges techniques
co-organisées en Occitanie10 interventions réalisées pour faire
connaître les SAFN et leur intérêt pour
s'adapter au changement climatique et
leurs multiples autres bénéfices

322

abonnés au Flash Info SafN

13

accompagnements au fil de l'eau

QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION D'ADAPTATION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Pour rappel, les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité". Certaines d'entre-elles permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique de nos sociétés : on parle alors de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN).



Figure 2 : Les Solutions fondées sur la Nature représentent un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes²⁸

© UICN

Défis sociétaux



Changement climatique



Réduction des risques naturels



Sécurité alimentaire



Santé humaine



Approvisionnement en eau



Développement socio-économique

La rédaction de fiches de retours d'expériences (REX) sur des projets de SafN développés en Occitanie a également été lancée en fin d'année. Une liste de 4 premiers projets intéressants à valoriser (2 en milieu agricole, un en milieu aquatique et humide, un en milieu urbain) a été établie par l'animatrice régionale puis validée par divers partenaires (GT SafN Occitanie, financeurs partenaires de l'ARB Occitanie, autres structures réalisant des fiches REX sur les SafN, experts référents sur les milieux concernés...). Ces projets feront l'objet d'une première série de fiches REX début 2024 (publication prévue fin mars). D'autres suivront ensuite durant l'été, dans le cadre d'un stage dédié.

3. Enfin, l'appui aux porteurs de projets dans leur prise en compte des SafN s'est traduit en 2023 par l'accompagnement de 13 structures lors de sollicitations au fil de l'eau ainsi que par le suivi des actions portées dans le cadre d'ARTISAN par Solagro (volet agricole) et le PNR des Pyrénées Ariégeoises (volet forestier).

Ces deux actions inspirantes et concrètes au niveau régional ont d'ailleurs été valorisées par l'organisation de deux événements dédiés aux SafN :

- Une journée d'échanges techniques intitulée « Les territoires agricoles en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine : la biodiversité, un levier pour produire et s'adapter au changement climatique » a été coorganisée avec l'animatrice régionale de Nouvelle-Aquitaine, l'OFB, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Solagro, l'Ademe et le Conseil départemental du Gers, à l'occasion de la fin de l'accompagnement de 4 territoires par Solagro en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine. Cette journée s'est tenue le 10 octobre 2023 et a réuni plus de 120 personnes.

- Une formation sur la gestion sylvicole et les SafN en forêt, à destination des décideurs publics et privés, a été coorganisée le 20 octobre 2023 avec le Comité 21 et le PNR des Pyrénées Ariégeoises. Elle a permis d'initier une vingtaine de participants à la gestion sylvicole et à la mise en œuvre de SafN en forêt, par le biais d'un martéloscope mis en place au sein du PNR et animé par le CNPF.

Un temps a par ailleurs été dédié cette année à l'appui de la dynamique portée par l'ARB Occitanie sur la planification territoriale, en apportant notamment des éléments sur les mesures favorables aux SafN dans les documents de planification (compilation de mesures de planification inspirantes...) et via la participation de l'animatrice régionale aux deux journées organisées par des collègues de l'ARB Occitanie pour le GT Planification et biodiversité.



Séance plénière de la journée d'échanges techniques « agriculture, changement climatique et biodiversité » – Auch – le 10 octobre 2023



PERSPECTIVES

L'année 2024 permettra de finaliser et diffuser les travaux initiés les années précédentes, notamment l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification, l'outil web interactif d'identification des palettes végétales ou les plaquettes de sensibilisation à l'extinction de l'éclairage public et la pollution lumineuse.

L'accompagnement collectif des porteurs de projet TEN, en lien avec la communautés des collectivités porteuses d'un ABC, devrait s'amplifier avec des temps forts prévus tels que des tables rondes et visites de terrain. Les actions TEN serviront de base aux travaux de démultiplication de l'animation territoriale, prévue dans le cadre du projet LIFE BIODIV'France.

L'appel à reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature sera relancé en 2024, et les collectivités lauréates en 2021 seront accompagnées pour évaluer la mise en œuvre de leurs projets et invitées à renouveler leur candidature.

La dynamique autour de la séquence Eviter-Réduire-Eviter va être déployée autour de la Région, des services de l'Etat et de l'OFB à travers la mise en œuvre de la feuille de route collective.

L'arrivée des personnels financés par des crédits européens, au travers du programme LIFE BIODIV'France, va permettre la mise en route opérationnelle des actions dans les territoires ainsi que dans les domaines de la transition agroécologique et du développement des compétences.



Leviers d'actions transversaux

01//

La coopération décentralisée

L'année 2022 a confirmé la reprise très nette des échanges à l'international.

On peut ainsi souligner les actions suivantes :

L'ARB Occitanie a maintenu son implication au sein du Réseau européen ENCORE (plateforme européenne pour la coopération entre Régions et agences régionales pour l'environnement) en tant que point contact pour les entités régionales françaises. L'année 2023 a été une année très riche en termes d'implication et d'échanges, comme de résultats. Outre la participation aux travaux du Comité de pilotage du réseau, comme à Plzen en République Tchèque en juin, l'ARB a co-organisé avec la Région Occitanie un grand workshop européen sur la place de la biodiversité dans les politiques régionales en Europe. Plus de 50 personnes de 11 pays membres se sont ainsi retrouvées sur 3 jours à Montpellier en juin, l'ensemble des frais engagés ayant été supportés par la Commission européenne (Fonds TAIEX) et quelques frais d'accueil ayant été pris en charge par la Région. Que ces financeurs en soient à nouveau vivement remerciés ! Par ailleurs, en septembre s'est tenue la Conférence biennale des Régions européennes pour l'environnement, à Arnhem en Hollande, où la place de la biodiversité a été défendue dans les politiques de transition écologique portées par les Régions. Cette conférence avait été précédée de journées de travail pour la construction de futurs projets européens de coopération, type LIFE ou Interreg, dont un Interreg+ qui concernera la préservation de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.

La collaboration avec la Generalitat de Catalunya a également été maintenue, avec des échanges réguliers sur les projets biodiversité intéressant la Generalitat et l'ARB, mais également la Région Occitanie. C'est ainsi que les services biodiversité de la Generalitat se sont déplacés, dans une délégation menée par le DG environnement et le représentant du Gouvernement catalan en France, à Montpellier en janvier 2023. Il s'agissait notamment d'observer les modalités de structuration et d'animation d'un réseau de gestionnaires, dans le contexte de création de l'ARB de Catalogne. L'ARB Occitanie et la Generalitat ont également souhaité considérer proposer une candidature commune pour une co-présidence du Réseau ENCORE, mais les discussions n'ont pu aboutir faute de moyens humains nécessaires à l'animation de cette fonction. Un prochain déplacement de l'ARB est prévu à Barcelone début 2024 sur la thématique des observatoires ;

La coopération avec la SEPAQ, organisme gestionnaire des aires protégées au Québec, s'est encore approfondie en 2023, notamment à travers l'accueil durant une semaine complète du responsable conservation de la SEPAQ à l'occasion d'une mission de reconnaissance en Occitanie en mai, sur les secteurs Pyrénées et Cévennes, principalement sur les secteurs des parcs nationaux. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier vivement les équipes du PNP et du PNC qui nous ont accueillis dans ce cadre. Au-delà des webinaires organisés conjointement avec la SEPAQ, comme par exemple celui sur l'appréhension du changement climatique dans les aires protégées, le dossier Fonds Vert déposé afin de financer le déplacement d'une délégation occitanie de gestionnaires accompagnés par l'ARB a été validé en 2023, ouvrant à un déplacement en 2024.

02//

Structuration des partenariats avec les acteurs de la recherche

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité du lien établi avec les acteurs de la recherche, néanmoins dans un contexte où l'initiative BiodivOc a rempli une partie des missions initialement imaginées dans le cadre du GT recherche-biodiversité.

- L'ARB Occitanie a poursuivi l'animation du groupe de travail ARB-recherche pour mettre en interaction les dynamiques régionales de la recherche et celles des praticiens de la biodiversité (associations, gestionnaires, collectivités, etc.), ce fut l'objet de la rencontre tenue le 2 juin.
- L'ARB a poursuivi en 2023 son implication volontariste auprès du CSRPN Occitanie, à travers la participation des agents à plusieurs GT (ERC/DEP, connaissance, aires protégées) comme à la réunion plénière qui s'est tenue à Banyuls sur Mer le 14 septembre ;
- L'ARB a également prolongé son partenariat avec la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, en tant que membre de l'Assemblée des parties prenantes (APP), contribuant notamment à la revue de l'Assemblée.

NB : nous rappelons ici la question du portage et de la pérennité de toute la structuration bâtie à travers BiodivOc, qui se pose à l'horizon du terme annoncé de cette initiative régionale, soit à l'échéance fin 2024-courant 2025. Une perspective qui sera évidemment discutée lors du séminaire de clôture de l'initiative BiodivOc en fin d'année 2024 ;



Le bilan financier

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	25 170,88	1 020 264,59	1 045 435,47
Titres de recettes émis (b)	12 349,44	720 918,72	733 268,16
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d= b-c)	12 349,44	720 918,72	733 268,16
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	25 170,88	1 020 264,59	1 045 435,47
Mandats émis (f)	10 409,65	767 955,62	778 365,27
Annulation de mandats (g)		8 291,53	8 291,53
Dépenses nettes (h= f-g)	10 409,65	759 664,09	770 073,74
RESULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	1 939,79		
(h-d) Déficit		38 745,37	36 805,58

Commentaire

Le résultat de clôture d'exécution budgétaire 2023 identifié à 203 316,65 € et soumis au Conseil d'administration de fin de premier semestre 2024 doit être lu à la lumière :

- du résultat de l'exercice 2023 de - 36 805, 58 €, expliqué notamment par :
 - des dépenses en ressources humaines non couvertes :
 - * en raison du décalage entre les recettes et les dépenses du projet LIFE ARTISAN pour un montant de - 8 918,69 €
 - * en raison de recettes devant, tel que prévu, être constatées début 2023 (30.000 € provenant de la Région pour la mission SAP clôturée en février 2023) et non reçues à la clôture de l'exercice 2023, avec également un reste à charge pour l'ARB Occitanie sur la mission SAP d'un montant de 7 606,25 €
 - de l'absence de versement du dispositif de soutien inflation pour non éligibilité (montant initialement prévu 14 793 €)
 - de la suppression de l'aide à l'alternance dans la fonction publique territoriale ;
 - des dépenses sur certains chapitres plus importantes que prévues :
 - *Frais de maintenance informatique : dépenses plus élevées liées aux obligation de mise en place de la signature électronique par la réglementation suite au passage au 1er janvier 2024 à la nomenclature comptable M57

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I- Budget principal Investissement	- 8 470,88		1 939,79		- 6 531,09
Fonctionnement	257 063,99	8 470,88	- 38 745,37		209 847,74
TOTAL I	248 593,11	8 470,88	- 36 805,58		203 316,65
II- Budgets des ser- vices à caractères administratif					
TOTAL II					
III- Budgets des services à carac- tères industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	248 593,11	8 470,88	- 36 805,58		203 316,65

* Un rattrapage de cotisations URSSAF (période 2022 – assurance chômage contractuels) d'un montant de 7 670 €

- des dépenses sur certains chapitres moins importantes que prévues ce qui permet de compenser d'autres dépenses plus élevées :

*Frais de réception : moins de dépenses liées notamment à l'absence de ComOr en 2023 et un seul Conseil d'Administration en présentiel

*Voyages et déplacements : moins de dépenses liées notamment à l'augmentation de réunions en visio

- Comme pour le résultat de l'exercice précédent, de l'existence du fonds de roulement de l'EPCE, dont une partie a été entamée pour financer les dépenses liées au poste d'assistante administrative, portant désormais ce fonds de roulement à un montant de 124.000 €.
- Le montant du résultat à la clôture 2023 intègre le reste du fonds de roulement et le résultat à la clôture de l'exercice précédent reporté. Il est abaissé par le manque de recettes à venir venant compenser les dépenses sur les projets LIFE ARTISAN et PAT/SAP, qui ne sont pas prises en compte pour établir le montant du budget d'intervention 2024 disponible.
- Sur le montant restant disponible, sont à déduire :
 - 25 000 € de dépenses glissantes à réserver pour la mission Economie et Biodiversité (commencée en 2021 et non terminée)
 - 25 207, 23 € de dépenses liées à la poursuite en 2024 d'actions spécifiques initiées en 2023 (mission d'appui à la territorialisation de la stratégie aires protégées en Occitanie dont la dotation d'un montant de 56 716,32 € a été versée en 2023 pour les dépenses 2023 et 2024) ;
 - Des dépenses liées au reste à charge de l'ARB Occitanie sur certains projets (participation LIFE ARTISAN, participation mission Québec).

Les éléments ci-dessous conduisent à l'identification d'un budget supplémentaire potentiellement disponible en complément du budget primitif 2024 validé en conseil d'administration du 12 janvier 2024. Ce budget supplémentaire, qui devra être formellement constaté en conseil d'administration avant fin juin 2024, comprendra ainsi les budgets résiduels qui seront mis à profit pour la réalisation des actions 2024.





MERCI

L'ARB tient à remercier vivement les stagiaires qui ont appuyé son action durant l'année 2023 :

- Alice Lecoeuche, qui a travaillé sur l'Observatoire Régional de la Biodiversité,
- Mathilde Antoine, qui a travaillé sur le programme Territoires Engagé pour la Nature.

Nous tenons également à remercier de manière appuyée Iman Laurent, chargée de communication à l'ARB, dont le contrat d'alternance a pris fin en 2023.

L'ARB tient également à remercier à nouveau sincèrement ses membres :

- la Région Occitanie, notamment pour les facilités logistiques toujours assurées auprès de l'ARB ;
- et l'OFB, en particulier pour les remises des Trophées TEN effectuées dans les sites des services départementaux.



**Agence Régionale
de la Biodiversité**

Adresse :

Hôtel de la Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02

Informations :

www.arb-occitanie.fr



Contacts :

Mail : contact@arb-occitanie.fr
Tél : 04 67 17 87 46

